



Janvier 2025

NON AU VOL DE NOS CONGÉS ! L'attaque est grave et réelle ! La CGT appelle à la mobilisation

La direction a conclu un accord avec les syndicats CFDT, CFTC et CGC pour limiter les congés d'été à 2 semaines en août 2025

C'est la veille des vacances de fin d'année, le vendredi 20 décembre dernier que les syndicats CFDT, CFTC et CGC ont donné leur accord au vol de nos congés d'été par la direction

Dans l'« accord » sur les congés 2025, la direction ne prévoit de fermer l'usine que du vendredi 1^{er} au lundi 18 août 2025.

- Elle précise que seulement une toute petite minorité de salariés, surtout de production, ne pourront se voir accorder 3 semaines consécutives complètes sur la période estivale.
- En effet, la direction ne laisse que 3 jours à la disposition des salariés, ce qui ne permet même pas de compléter la semaine 31 qui précède ou la semaine 34 qui suit la fermeture.
- En plus chacun sait que les jours à disposition ne sont que très rarement acceptés les jours demandés.

Cet « accord » sur les congés est un véritable coup de poignard dans le dos !

Quel que soit le poste tenu, mais encore plus quand on trime en horaire d'équipe dans les ateliers, la coupure de 3 semaines l'été était déjà insuffisante pour se reposer. Beaucoup regrettent les 4 semaines qu'on avait il n'y a encore pas si longtemps. La chaleur l'été, les cadences et charges de travail et les samedis que la direction ne manquera pas de vouloir imposer pour le lancement de la CR3 promettent un été infernal.

**C'EST TOUT SIMPLEMENT INACCEPTABLE POUR LA
MAJORITÉ D'ENTRE NOUS**

Questions - Réponses

- **Pourquoi la direction de la Janais ne veut donner que 2 semaines cet été ?**
 - La direction sert à mettre la main sur nos congés en fonction de ses intérêts et non en fonction de nos besoins de repos.
- **Est-ce que la Janais est la seule usine concernée ? Qu'en est-il dans les autres usines du groupe ?**
 - Toutes les usines peuvent subir la même attaque. C'est le cas à Metz-Borny. Pour les autres usines, les réunions sur les congés ne sont pas encore terminées.
- **La direction a-t-elle le droit d'imposer que 2 semaines consécutives l'été ?**
 - OUI. Car elle s'appuie sur l'accord central pour les 3 années 2024 à 2026 qui, pour la 1ere fois, lui permet de donner que 2 semaines. Cet accord central avait été signé par FO/CFTC/CFDT et CGC en novembre 2023 avait fait disparaître la garantie de 3 semaines de congés consécutives en été. C'était déjà une trahison des intérêts des salariés !
- **Alors comment faire reculer la direction ?**
 - **Par la mobilisation collective !** Seule façon d'imposer à la direction que chacun puisse avoir minimum 3 semaines consécutives, voire 4 pour ceux qui le veulent.
 - C'est par la mobilisation collective qu'on peut imposer que la direction embauche suffisant d'ouvriers (CDI, CDD, intérimaires ou enfants de salariés) pour permettent de prendre ses congés.

Ceux qui nous disent qu'il n'y a plus rien à faire sont ceux qui ont signé l'accord pourri de la direction et qui avaient déjà planté un premier poignard dans le dos en signant l'accord central l'an dernier.

IL Y A URGENCE À SE MOBILISER !

La mobilisation ça paie !

En 2024, les directions locales des usines de Poissy, Hordain, Sochaux et Metz-Borny avaient déjà tenté d'imposer 2 semaines de congés l'été dernier.

Dans ces usines les syndicats CGT et SUD à Poissy a appelé à des débrayages. C'est bien parce que les débrayages avaient été très bien suivi que les directions de ces usines avaient reculé.

A la CGT, nous affirmons que les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes et leurs mobilisations.